



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

**Composition des commissions Développement territorial et Ressources -
Modificatif**

DE20180522_46	Conseil municipal du 22 mai 2018
Rapporteur : Xavier BONNEFONT	Télétransmise à la Préfecture le 25 MAI 2018 Affichée le 25 mai 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt deux mai à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 9 mai 2018

Membres présents :

M. Xavier BONNEFONT, Mme Stéphanie GARCIA, M. Vincent YOU, M. Philippe VERGNAUD, M. François ELIE, Mme Elise VOUVET, Mme Isabelle LAGRANGE, Mme Véronique DE MAILLARD, M. Pascal MONIER, Mme Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Mme Danielle CHAUVET, M. Gérard MARQUET, M. Laïd BOUAZZA, Mme José BOUTTEMY, M. Jean-Pol GATELLIER, Mme Martine FRANÇOIS-ROUGIER, Mme Véronique ARLOT, Mme Elisabeth LASBUGUES, M. Gilbert PIERRE-JUSTIN, Mme Valérie DUBOIS, M. Jean-Philippe POUSSET, M. Murat OZDEMIR, Mme Cécile MACULA, Mme Samantha BOURGOGNE, M. Guillaume CHUPIN, Mme Noura LAÏRI, M. Patrick LEMAIRE, M. Kader BOUAZZA, M. Jean-Paul PAIN, M. Jacky BOUCHAUD, M. Philippe LAVAUD, Mme Françoise COUTANT

Étaient absent(e)s :

M. Rabah ACHARKI, M. Frédéric SARDIN

Ont donné procuration :

- M. Joël GUITTON à M. Patrick LEMAIRE
- M. Patrick BOURGOIN à M. Gérard MARQUET
- M. Denis DEBROSSE à M. Jean-Pol GATELLIER
- Mme Anne-Sophie BIDOIRE à M. Pascal MONIER
- Mme Elisabete SERRALHEIRO à Mme Samantha BOURGOGNE
- M. Arnaud JUIN à M. Philippe VERGNAUD
- Mme Michèle LACROIX-FAYE à Mme José BOUTTEMY
- Mme Brigitte RICCI à Mme Françoise COUTANT
- Mme Catherine PEREZ à M. Philippe LAVAUD

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le Directeur des Affaires Juridiques
Médéric DAVID

Président de séance : M. Xavier BONNEFONT

Secrétaire de séance : M. Jean-Philippe POUSSET

RESSOURCES

Composition des commissions Développement territorial et Ressources - Modificatif

Assemblées et Contrôle de légalité
id : 2247

Conseil municipal
22 mai 2018

46

Rapporteur : Xavier BONNEFONT

Lors de la séance du Conseil municipal du 14 avril 2014 et conformément à l'article 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous avez procédé à la création des commissions Vie quotidienne, Développement territorial et Ressources ainsi qu'à la désignation de leurs membres.

A l'occasion de la séance du Conseil municipal du 27 mars 2018, Monsieur Patrick Lemaire a été installé comme conseiller municipal.

Aussi, il est envisagé de le désigner d'une part comme membre de la commission Développement territorial et d'autre part comme membre de la commission Ressources. Par ce projet, la nouvelle composition des commissions s'établirait comme suit :

COMMISSION VIE QUOTIDIENNE

GARCIA Stéphanie YOU Vincent DUBOIS Valérie LAGRANGE Isabelle GUITTON Joël CHAUVET Danielle BOURGOIN Patrick DE MAILLARD Véronique VERGNAUD Philippe LASBUGUES Elisabeth POUSSET Jean-Philippe SERRALHEIRO Elisabete MONIER Pascal WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU Anne-Laure BOUAZZA Laïd FRANCOIS-ROUGIER Martine	OZDEMIR Murat GATELLIER Jean-Pol BOUTTEMY José MARQUET Gérard MACULA Cécile PIERRE-JUSTIN Gilbert BIDOIRE Anne-Sophie BOURGOGNE Samantha ACHARKI Rabah JUN Arnaud LACROIX-FAYE Michèle SARDIN Frédéric PEREZ Catherine COUTANT Françoise RICCI Brigitte PAIN Jean-Paul BOUAZZA Kader
---	--

COMMISSION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

GARCIA Stéphanie VOUVET Elise ELIE François GUITTON Joël DUBOIS Valérie BOURGOIN Patrick DE MAILLARD Véronique	DEBROSSE Denis MARQUET Gérard MACULA Cécile BIDOIRE Anne-Sophie CHUPIN Guillaume ACHARKI Rabah JUN Arnaud
--	---

VERGNAUD Philippe LASBUGUES Elisabeth POUSSET Jean-Philippe SERRALHEIRO Elisabete MONIER Pascal WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU Laure FRANCOIS-ROUGIER Martine OZDEMIR Murat ARLLOT Véronique GATELLIER Jean-Pol	Anne-	LACROIX-FAYE Michèle LEMAIRE Patrick SARDIN Frédéric PEREZ Catherine RICCI Brigitte BOUCHAUD Jacky PAIN Jean-Paul BOUAZZA Kader
---	-------	--

COMMISSION RESSOURCES

GARCIA Stéphanie YOU Vincent VOUVET Elise ELIE François LAGRANGE Isabelle CHAUVET Danielle VERGNAUD Philippe BOUAZZA Laïd ARLLOT Véronique DEBROSSE Denis	BOUTTEMY José PIERRE-JUSTIN Gilbert CHUPIN Guillaume BOURGOGNE Samantha JUIN Arnaud LEMAIRE Patrick COUTANT Françoise LAVAUD Philippe BOUCHAUD Jacky BOUAZZA Kader
--	---

Au regard des éléments exposés, il vous est proposé :

De ne pas procéder par scrutin secret aux présentes désignations, conformément aux termes de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales si vous en êtes d'accord à l'unanimité ;

D'approuver les désignations évoquées supra ;

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibérations.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal

ledit jour

22 mai 2018

Pour extrait conforme,

P/Le Maire,

l'Adjoint

Pour le Maire,
 Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU
 Adjointe déléguée
 Solidarité - Famille
 Personnes âgées



Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Poitiers peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de 2 mois commençant à courir à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- 2 mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.